

[CLOS] Appel à contribution n°8

Pour citer cet article :

- Riurba

"[CLOS] Appel à contribution n°8"

Riurba /Numéro

URL : <http://www.riurba.review/appe-a-contribution-n8/>

DOI :

Date d'impression : 26 septembre 2018

Acteurs professionnels de l'urbanisme, ici et là-bas, quoi de neuf ?

La RIURBA lance un numéro consacré à l'évolution des acteurs professionnels du champ de l'urbanisme. La question n'est pas nouvelle mais en renouvellement constant, dans les Nordes comme dans les Suds. Les contributions viseront à contribuer à un état des lieux de ce renouvellement. Le champ de l'urbanisme peut être entendu de façons très larges ou selon des géométries variables et c'est d'ailleurs en filigrane, un des enjeux de ce numéro que de réinterroger le contenu et les porosités du champ. Mais ici, les contributions attendues ne porteront pas sur l'ensemble des parties prenantes de la ville (les usagers par exemple), ni même sur les métiers dans la ville (tels le conseiller en énergie ou le conducteur de bus). Le numéro se focalise sur ceux, structures ou individus, qui ont pour responsabilité et/ou fonction professionnelles de (ré)organiser les fonctions, fonctionnalités ou usages des espaces en agissant par et sur la matérialité de la ville (Arab, 2018). Ainsi, si ce numéro exclut une entrée par les habitants ou les usagers, en revanche il est ouvert au cas d'habitants organisés en association dont la fonction est d'exercer explicitement une activité de réorganisation des espaces urbains.

Plus largement, l'analyse des acteurs est envisagée selon trois entrées non exclusives : les articles traiteront de l'évolution des organisations (1), mais aussi des métiers et des compétences (2) ou encore des fonctions et positionnements dans le système de production urbaine (3).

Que l'entrée retenue soit unique ou multiple, le numéro privilégie une lecture en termes d'évolution, ce qui conduit à des analyses faisant place à la dimension évolutive, à la description de ces évolutions mais aussi à leurs explications et à leurs effets. Ces évolutions peuvent notamment couvrir deux grands cas de figure.

Le premier questionne les évolutions des acteurs conventionnels de l'urbanisme, étant entendu que ce ne sont pas nécessairement les mêmes en France qu'au Bénin ou au Maroc. Par exemple, alors que les acteurs de la gestion urbaine peuvent faire figure d'acteurs conventionnels dans les Suds, ils apparaissent au contraire comme des figures nouvelles ou qui se renouvellent dans les Nordes. Le caractère conventionnel est donc nécessairement relatif au contexte dans lequel l'évolution est considérée. Il peut être ici question des changements institutionnels ou organisationnels ou encore de l'adoption de stratégies nouvelles qui mènent à des glissements de postures, à l'attribution de nouvelles fonctions et à l'acquisition (mais parfois aussi à la perte) de compétences. A titre d'exemple en France, on peut penser à l'évolution organisationnelle des promoteurs qui se positionnent désormais aussi bien en amont (projet urbain) (Citron 2016) et en aval (gestion) du projet immobilier. Autre exemple, les bailleurs sociaux voient évoluer leurs compétences et même plus

fondamentalement leur identité professionnelle (Jourdeuil, 2017) du fait de l'externalisation de la construction de leur parc de logements auprès de promoteurs privés (Gimat et Pollard, 2016). L'enjeu est donc d'explicitier les transformations auxquelles sont confrontés les acteurs conventionnels de la production urbaine, pour d'une part dégager ce qui évolue du point de vue des organisations, des métiers, des compétences, des pratiques et modes de faire et pour d'autre part questionner les conséquences de ces évolutions sur la ville produite.

Le second cas de figure porte sur les nouveaux entrants dans la production urbaine. Ici c'est l'histoire d'acteurs (structures ou individus) dont le champ d'activités d'origine n'est pas celui de l'urbanisme et l'aménagement – comme par exemple l'université (Dang Vu, 2014) – ou qui sont issus d'autres milieux (de la culture, du commerce, du monde agricole, du design, de l'environnement, etc.), et qui interviennent nouvellement sur la ville. Toujours dans ce cas de figure, on peut aussi penser à la montée en puissance de la promotion immobilière privée dans des contextes où la production de la ville était avant tout l'affaire de la puissance publique, dans plusieurs pays du Maghreb. Le sujet n'est donc pas la montée en puissance de thématiques telles que le numérique, l'énergie, l'alimentation, etc. En revanche ce sont des éléments de contexte qui peuvent être explicités dès lors qu'ils permettent, voire même favorisent, l'apparition de nouveaux acteurs dans le jeu.

C'est encore l'histoire de métiers qui font leur apparition dans le champ de l'urbanisme ou de nouvelles compétences introduites par la montée en puissance des besoins d'expertise par exemple en matière d'usages ou sur les questions écologiques dans la conception de projets d'aménagement.

Les contributions pourront donc d'une part expliciter les raisons de l'entrée en scène de ces *outsiders* de la production urbaine, de même que leurs logiques d'actions. Elles pourront montrer d'autre part comment ces acteurs, parce qu'ils sont exotiques ou inédits, tordent, décalent ou modifient, peut-être le système d'acteurs dans le champ de l'urbanisme (la composition du champ, les rapports de force, les types de collaborations développés, etc.), peut-être aussi les modalités, méthodes ou pratiques de production, voire ce qui est produit tant du point de vue des formes, que des fonctions ou des usages de la ville.

-

Bibliographie indicative

Nadia Arab (2018), « Pour une théorie du projet en urbanisme », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, n°56.1, pp. 219-240

Ben Othman Bacha Hend (2011), « les promoteurs privés en Tunisie », in Zaki Lamia (dir.), *L'action urbaine au Maghreb*, pp. 227-254. Karthala Editions.

Citron Paul (2016), *Les promoteurs immobiliers dans les projets urbains. Enjeux, mécanismes et conséquences d'une production urbaine intégrée en zone dense.*, Thèse de doctorat, Dir. S. Fol, Paris, Université Paris 1, 450 p.

Claude Viviane (2009), « Histoire des "mondes" des professionnels de l'urbain : quelques effets structurants » in Biau Véronique et Tapie Guy (dir.), *La fabrication de la ville, métier et organisations*, Parenthèses, 2009, pp. 63-85

Dang VuHélène (2014), « Les grandes universités face aux enjeux de la production urbaine », *Espaces et sociétés*, vol. 159, no.4, pp. 17-35.

GimatMatthieu et Pollard Julie (2016), « Un tournant discret : la production de logements sociaux par les promoteurs immobiliers », *Géographie, économie, société*, vol. 18, no. 2, pp. 257-282.

Idt Joel (2015), « La nouvelle place des entreprises publiques locales », *La revue foncière*, pp. 22-27.

Jourdeuil Anne-Laure (2017), « Le logement social produit par les promoteurs immobiliers privés. L'émergence d'une coopération déséquilibrée entre bailleurs sociaux et promoteurs », *Métropoles [En ligne]*, 20 | 2017, mis en ligne le 15 juin 2017.

Pollard Julie (2007), « Les grands promoteurs immobiliers français », *Flux*, vol. 69, no. 3, pp. 94-108.

CONSIGNES AUX AUTEURS

Les articles attendus peuvent reposer sur des études de cas, comparatives ou non, menées à différentes échelles et dans différents contextes (urbanisme opérationnel ou stratégique, politiques urbaines) et alimenter des réflexions théoriques. Ils peuvent s'inscrire dans un ou plusieurs des axes proposés. Nous attendons des auteurs que les articles proposés s'inscrivent dans la ligne éditoriale, celle d'une revue internationale de recherche sur et pour l'urbanisme. Les textes peuvent être soumis en français ou en anglais. Ils seront soumis à une évaluation « en double aveugle ».

SOUSSION DES ARTICLES : Les auteurs adresseront leurs articles avant le 4 février 2019 au comité éditorial, dans le format précisé à la page « consignes aux auteurs » (<http://riurba.net/consignes-aux-auteurs-2/>) et à l'adresse suivante : secretariat@riurba.net

POUR TOUTE PRECISION, LES RESPONSABLES DU NUMERO 8 SONT :
Nadia Arab (nadia.arab@univ-paris-est.fr)

Hélène Dang Vu (helene.Dangvu@u-pem.fr).